

Les décisions

- ▶ **Compte rendu du 25 juin 2010 et compte rendu du 1^{er} juillet 2010**
- ▶ **DBM n°3**
- ▶ **Subvention au BDE ENSIAME**
- ▶ **Régime indemnitaire des BIATOSS**
- ▶ **Restitution des travaux du groupe « organisation pédagogique et heures complémentaire » - Référentiel d'activités des enseignants / chercheurs.**
 - ▶ **Demande de financement FEDER – Région – Programme de développement des moyens de calcul intensif**
 - ▶ **Demande de financement FEDER – Programme de développement de l'UNR Nord Pas de Calais Phase 3**
 - ▶ **Demande de financement FEDER CISIT phase 2 et du pôle de compétitivité I-Trans**
- ▶ **Fondation UVED**
- ▶ **Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes**
- ▶ **Statuts du service commun de médecine préventive et de promotion de la santé**
- ▶ **Statuts de la FSMS**
- ▶ **Proposition de statuts du pôle de compétence en langues**
- ▶ **Statuts du laboratoire TEMPO EA 4542**
- ▶ **Proposition de modification des statuts de l'UVHC**
- ▶ **Protocole d'entente de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**
- ▶ **Protocole d'entente avec l'Université IBN ZOHR d'Agadir**
- ▶ **Protocole d'entente avec l'université Centrale de Caracas (**
- ▶ **Collaboration avec l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management au Maroc**
 - ▶ **Convention de partenariat avec le Centre Belloy – BTP RMS Résidence Médico-sociale**
 - ▶ **Convention avec l'association « Club t.i.c Valenciennes – Grand - Hainaut »**
 - ▶ **Accord de double diplôme avec l'université fédérale de Itajuba**
 - ▶ **Coopération avec l'université fédérale de Uberlândia**
 - ▶ **Accord de coopération avec la faculté catholique de Rio de Janeiro**
 - ▶ **Accord avec l'Université de Brasilia**
 - ▶ **Accord de double diplôme avec l'Université de Tongji**
 - ▶ **Accord de double diplôme avec L'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale de Rabat**
 - ▶ **Diplôme d'Université PCPE : Préparation au Concours de Professeur des Ecoles**
 - ▶ **Convention d'exploitation avec le C3T**

Le quorum étant atteint la séance débute à 15H05.

Mme la Présidente donne lecture des pouvoirs et arrête l'ordre du jour.

► **Compte rendu du 25 juin et compte rendu du 1^{er} juillet 2010**

Compte rendu du 25 juin 2010

Modification en page 2 : « les membres du CA désirent... ».

Compte rendu du 1^{er} juillet 2010

Modification en page 2 : « vote à l'unanimité sous réserve des modifications mentionnées ».

Vote : adoption à l'unanimité

► **DBM n°3**

Mme Decneut présente la DBM pour un montant de 2 788 065, 31 €

900 Paye Etat	DBM de rattachement : 1 308 641 €
900 Amortissements	DBM de rattachement : 157 245,55 €
902 ISTV	DBM de Transfert : 110 000 €
	DBM de rattachement : 34 234 €
903 FLLASH	DBM de rattachement : 6 770 €
904 CEPPEs	DBM de transfert : 6 185 €
906 SCD	DBM de rattachement : 18 605, 58 €
	DBM de transfert : 4 000 €
908 FDEG	DBM de rattachement : 2 618 €
	DBM de transfert : 2 600 €
911 AIP	DBM de prélèvement sur les réserves : 82 728 €
912 IAE	DBM de rattachement : 6 548 €
	DBM de transfert : 15 000 €
913 ENSIAME	DBM de rattachement : 74 953 €
914 Actions commerciales	DBM de rattachement : 209 502,85 €
915 Recherche	DBM de rattachement : 529 895,35 €
	DBM de transfert : 9 000 €
923 FSMS	DBM de rattachement : 37 712 €
925 Services généraux	DBM de rattachement : 318 711,91 €

Vote : adoption à l'unanimité

► **Subvention au BDE ENSIAME**

Mme Decneut présente cette demande de subvention pour un montant de 10 500 €.

Vote : adoption à l'unanimité

► Régime indemnitaire des BIATOSS

Madame la Présidente donne la parole à M. Chabasse qui rappelle le contexte réglementaire de la prime de fonction et de résultats (PFR) et qui concerne le corps des AENES et a pour perspective de favoriser la mobilité sur le plan national. L'établissement propose d'étendre ce dispositif au corps des ITRF.

M. Chabasse commente le document remis aux conseillers.

Question de M. Bonduelle sur la catégorisation des composantes. Le coefficient serait différent pour les responsables administratifs selon leur composante d'appartenance.

M. Chabasse lui répond que l'évolution est positive pour les personnels concernés quel que soit le classement mais il est vrai que l'augmentation ne sera pas la même. Il rappelle les critères de définition de seuil adoptés en CTP (budget, personnel à encadrer, nombre d'étudiant) et qui distinguent les niveaux de responsabilités.

Plusieurs conseillers expriment leurs inquiétudes car ils estiment que cela peut provoquer un sentiment de discrimination entre les composantes.

M. Chabasse rappelle le contexte et les contraintes de calendrier pour l'année 2010 et confirme qu'il faudra apporter des correctifs pour l'année 2011. Des éléments qualitatifs devront compléter ces éléments mécaniques mais un travail complémentaire est nécessaire.

Mme la Présidente ajoute que c'est effectivement un travail qui n'est pas abouti ni satisfaisant mais il faut néanmoins que les personnels puissent percevoir leur prime de l'année 2010.

Elle propose aux conseillers de ne pas distinguer les composantes de formation et donc de voter un texte sur le principe d'égalité de traitement pour l'exercice 2010. Pour la PFR 2011, le conseil d'administration sera saisi de ce point avant la fin du mois de juin 2011.

Vote : adoption à l'unanimité sous réserve de la modification mentionnée (un conseiller ne prend pas part au vote).

► Restitution des travaux du groupe « organisation pédagogique et heures complémentaire » - Référentiel d'activités des enseignants / chercheurs.

Ce document est retiré de l'ordre du jour et sera proposé lors d'une prochaine séance. Ce projet de référentiel doit être complété et sera soumis au préalable au CEVU et au CS.

► Demande de financement FEDER – Programme de développement de l'UNR Nord Pas de Calais (UNR-NPdC) Phase 3

M. Mayeur présente cette demande de financement qui concerne la consolidation des actions de l'UNR Nord pas de Calais afin de développer l'usage du numérique dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette phase 3 a pour objectifs de créer

de nouveaux outils innovants : un ENT mobile et l'utilisation d'une carte multiservices.

Le montant du projet s'élève à 1 900 000 €, la région a accordé 400 000 € et la demande Feder s'élève à 950 000 €.

Suite à certaines remarques de conseillers, M.Mayeur précise que cette carte multiservices sera proposée dès la rentrée 2011 avec un déploiement de premiers services mais elle sera progressivement enrichie (transports, loisirs, international...).

Vote : adoption à l'unanimité

► Demande de financement FEDER – Région – Programme de développement des moyens de calcul intensif (volet calcul NOROPALE)

M. Mayeur présente cette demande de financement FEDER qui concerne l'évolution du supercalculateur de l'UVHC afin de répondre aux besoins de la recherche (tous les laboratoires de l'établissement peuvent y recourir). Le montant du projet s'élève à 300 000 € et la demande Feder à 100 000 €.

Vote : adoption à l'unanimité

► Demande de financement FEDER CISIT phase 2 et du pôle de compétitivité I-Trans

Mme Bonnafous présente ces demandes de financement qui concernent 4 projets au titre du pôle de compétitivité I-Trans et 1 projet au titre du "projet phare" CISIT, phase 2.

3 sont présentées à titre rétroactif à la demande du Conseil Régional : TTSA, BELHYSYMA, CISIT phase 2

2 projets sont présentés a priori : SURFER et SURL-HY

Vote : adoption à l'unanimité

► Fondation UVED (Université Virtuelle Environnement et Développement durable)

M.Mayeur présente les projets de statuts de la fondation UVED, qui était auparavant une association. Il souligne l'intérêt que l'établissement soit membre fondateur afin de le positionner parmi les leaders du développement durable et de participer à la gouvernance de la fondation.

Il est précisé que M. Delacourt de l'ENSIAME sera membre du conseil scientifique.

Vote des statuts : adoption à l'unanimité

► Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes

Mme la Présidente présente le rapport qui porte sur les années 2001 à 2009.

Elle souligne que c'est une satisfaction de l'établissement d'être audité par différents organismes avec à chaque fois une bonne évaluation.

La chambre régionale souligne la qualité de la situation financière de l'établissement.

M. Warret précise que ce rapport est complété par un jugement des comptes de 2002 à 2008.

Le rapport sera rendu public après que les membres du conseil d'administration de l'université en auront pris connaissance.

► Statuts du service commun de médecine préventive et de promotion de la santé de l'UVHC

Mme Leblanc présente le projet de nouveaux statuts et qui résulte d'un décret de 2008 mais qui n'engendre pas de changement dans les missions du service. Elle souligne toutefois que ces nouveaux statuts prévoient un examen préventif sur trois ans alors qu'auparavant ce dernier se faisait lors de la première année d'inscription de l'étudiant.

Vote : adoption à l'unanimité

► Statuts de la FSMS

M. Barbier présente le projet de nouveaux statuts de la FSMS qui résulte d'une mise en conformité avec les statuts de l'UVHC. Suite à des remarques de conseillers, la FSMS va entamer une réflexion sur la présence du représentant du Conseil général ou d'une autre institution.

Vote : adoption à l'unanimité

► Proposition de statuts du pôle de compétence en langues

M. Licrapi présente le projet de statuts du pôle de compétences en langues. C'est l'aboutissement de 3 années de réflexion avec l'ensemble des linguistes. L'objectif premier est de favoriser une politique des langues ambitieuse en développant des synergies entre les cours traditionnels, les centres de ressources et les certifications. Il est précisé qu'un directeur sera désigné par voix d'élection par le comité d'orientation.

Vote : adoption à l'unanimité

► Statuts du laboratoire TEMPO EA 4542

M. Dubar, au nom du nouveau laboratoire TEMPO, présente les projets de statuts et rappelle le contexte de cette création. Il ajoute que TEMPO fait parti du pôle de recherche « transports durables » et précise la composition du comité scientifique international qui est chargé d'évaluer les activités du LAMIH et du TEMPO.

Vote : adoption à l'unanimité

► **Proposition de modification des statuts de l'UVHC**

M. Chabasse présente cette proposition de modification des statuts de l'UVHC et qui concerne la suppression du laboratoire LME et l'apparition du laboratoire TEMPO.

Vote : adoption à l'unanimité

► **Protocole d'entente de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**

Mme Sforzin présente ce protocole d'entente et précise que c'est M. Guizard qui a initié le projet.

Vote : adoption à l'unanimité

► **Protocoles d'entente avec l'Université IBN ZOHR d'Agadir (Maroc) et avec l'université Centrale de Caracas (Venezuela)**

M. Lauro présente ces 2 protocoles d'entente.

M. Warret souligne la bonne initiative de présenter les protocoles en 2 langues ce qui facilite le travail au niveau comptable.

Vote global : adoption à l'unanimité

► **Collaboration avec l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management au Maroc**

M. Ourak présente ce projet de collaboration qui consiste à délocaliser des formations des filières génie civil, architectural et urbain et informatique de l'ISTV.

Une coquille page 3 : remplacer HESTIM par SUPCCIS

Vote : adoption à l'unanimité

► **Convention de partenariat avec le Centre Belloy – BTP RMS Résidence Médico-sociale**

M. Ourak présente ce projet de convention qui a pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux problèmes du handicap et faciliter l'accès des formations UVHC aux travailleurs handicapés.

Vote : adoption à l'unanimité

► **Convention avec l'association « Club t.i.c Valenciennes – Grand - Hainaut »**

M. Ourak présente ce projet de convention qui a pour objet l'adhésion au club e-Entreprises.

Vote : adoption à l'unanimité.

- ▶ **Coopération avec l'université fédérale de Uberlândia**
- ▶ **Accord de coopération avec la faculté catholique de Rio de Janeiro**
- ▶ **Accord avec l'Université de Brasilia**

M. Coutellier présente ces 3 protocoles classiques.

Suite à l'intervention de M.Desfossez, une modification sera à apporter dans l'article 7 de la convention avec l'université fédérale de Uberlândia : remplacer « conclusion » par « achèvement ».

Vote : adoption à l'unanimité

- ▶ **Accord de double diplôme avec l'Université de Tongji (Chine)**
- ▶ **Accord de double diplôme avec L'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale de Rabat**
- ▶ **Accord de double diplôme avec l'université fédérale de Itajuba (Brésil)**

M. Coutellier présente ces 3 accords de double diplôme.

Vote : adoption à l'unanimité

- ▶ **Diplôme d'Université PCPE : Préparation au Concours de Professeur des Ecoles**

M. Tonarelli présente le projet de diplôme préparatoire au concours de professeurs d'écoles. L'objectif étant de valoriser la préparation au concours par un diplôme d'université.

Le public concerné est le suivant : étudiant de niveau master, salarié et demandeur d'emploi pour le concours 3^e voie.

Le coût de la formation est de 4200 euros par personne. Le Conseil Régional peut prendre en charge pour les demandeurs d'emplois, pour les salariés c'est un financement privé et pour les autres publics, la commission d'exonération examinera au cas par cas.

Vote : adoption à l'unanimité

- ▶ **Convention d'exploitation avec le C3T – avenant n°13**

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour après accord des conseillers.

M. Coutellier présente cet avenant qui réévalue le coût du loyer (58 910,58 euros) et de la location des équipements du C3T (40 828,55).

Vote : adoption à l'unanimité

Questions diverses

M. Rutkowski demande s'il faut 12 voix au candidat pour être élu comme Président de l'UVHC. La réponse du président de séance, M.Defossez est positive et donc il n'y aura pas de différenciation entre les votes nuls et blancs.

M. Mehemeti demande comment les candidats non présents dans la salle seront informés du résultat du vote. Le président de séance attend de ces candidats qu'ils soient à proximité de la salle pour être joignables.

Fin de la séance plénière vers 18H45

Etaient présents ou représentés :

Personnalité extérieure

Mme Lancelle

Collège A

Mme Grant, MM. Ali Mehmeti, Défossez, Ezzedine, Markiewicz, Millot et Ourak

Collège B

Mme Sforzin, MM Bellalij, Bonduelle, Del Campo, Garnier, Jenot et Li Crapi

Collège BIATOSS

MM Laurent et Rutkowski

Collège des Usagers

Mlle Espérou

MM Gorisse et Goublaire

Membres de droit

M. le Secrétaire Général, Directeur Général des Services,

M. l'Agent Comptable

Membres invités :

Mmes Decneut et Truffert

MM. Coutellier, Lauro, Piechowiak et Varago

Ont donné pouvoir :

Melle Legrand à M. Goublaire

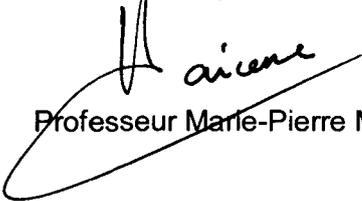
M. Eloy à M. Gorisse

M.Dheilly à M.Laurent

M.Gros à Mme Lancelle

Excusées : Mmes Bataille et Adam

Fait à Valenciennes, le 18 octobre 2010
La Présidente,


Professeur Marie-Pierre MAIRESSE.